

ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 8 novembre 2016

1/ Secrétaire de séance : Madame Bossard

2/Étaient présents :

- Équipe pédagogique :

Madame Dauchez, directrice

Mesdames Bossard, Dévarieux-Le Moing, Delaunay, Liu (PES)

- Les parents élus :

Monsieur Mousset, Mesdames Blanzat et Courtney pour la FCPE

Madame Jaouen, Messieurs Goutte et de Pita pour la PEEP

- La municipalité :

Madame Habert-Dupuis

Retour sur les élections de parents d'élèves : 57% de participation, en hausse par rapport aux années passées. Bel équilibre entre les deux fédérations : 2 élus et suppléants pour chacune.

3/ Rôle du conseil d'école

Deux fédérations sur l'école, la FCPE et la PEEP.

Le conseil d'école est un organe de concertation institutionnelle.

Il se réunit 3 fois par an pendant 2 heures. Il valide le règlement intérieur.

Les parents élus représentent tous les parents de l'école et peuvent s'exprimer sur tous les points concernant les élèves et la vie de l'école.

Ils sont invités à soumettre les points qu'ils aimeraient voir aborder au conseil d'école. L'ordre du jour définitif est établi par la directrice qui est la présidente de séance.

Seuls les parents titulaires peuvent s'exprimer.

Toutes les informations, transmises aux familles doivent passer par la directrice.

4/ Approbation du dernier conseil d'école du 14 juin 2016.

Il est approuvé à l'unanimité.

5/Budgets et fonctionnements annuels alloués par la municipalité

- 32 euros par élève pour les fournitures scolaires et des jeux pédagogiques.

L'équipe enseignante fait remarquer que le budget est très correct.

- 52 euros par classe permettant d'acheter des livres, des albums, des documentaires pour la bibliothèque de notre école.
- 95 euros par classe pour l'achat des jeux de Noël. Nouveau prestataire cette année : Pichon.
- 1 photocopieur commun aux 2 écoles, avec pour chaque classe un quota de 5000 photocopies par an.
- 1 car annuel par classe utilisable à la journée ou en ½ journée. Possibilité de faire la demande pour car supplémentaire.

6/Sécurité aux abords de l'école

Madame Blanzat souligne que c'est « de pire en pire » : avenue St Fiacre, les automobilistes roulent très vite. Madame Habert-Dupuis, affirme que l'ensemble des écoles de la ville font le même constat : absence totale de civisme au volant. Il n'y a plus d'agent ASVP (arbitrage budgétaire).

Les parents d'élèves demandent la mise en place d'une caméra pour permettre de verbaliser les automobilistes.

7/ Temps d'activité Périscolaire (TAP)

Les parents d'élèves questionnent sur le budget alloué aux TAP.

La municipalité affirme que tout est reconduit en l'état.

Les personnes présentes pour animer ces activités périscolaires sont au nombre de 9 : 3 ATSEM, 5 animatrices et 1 personne référente : Mme Le Marchand.

Les parents remarquent qu'il est dommage de ne pas avoir de présentation des activités lors de la réunion d'informations de rentrée scolaire. Ils proposent d'avoir un responsable de la mairie que les parents pourraient contacter par mail pour toute information.

La directrice de l'école affirme que la référente possède maintenant un numéro de téléphone et une adresse mail professionnels.

Mme Habert-Dupuis rappelle que les plannings des activités par période sont visibles sur le portail famille (site de la ville).

L'équipe enseignante fait remarquer que les ATSEM et animatrices s'investissent beaucoup dans les activités proposées aux enfants ; ils sont en petits groupes et participent avec envie à ces activités.

Un parent d'élève demande si des associations sportives sont présentes dans les écoles.

Mme Habert-Dupuis répond qu'une association d'escrime et de yoga tournent dans les écoles élémentaires de la ville.

8/Restauration scolaire

La cantine de l'école a bénéficié d'un nouveau lave-vaisselle, désormais la vaisselle est toujours propre.

Mme Dauchez remercie la municipalité.

La directrice rappelle que la restauration scolaire est un temps de service péri-scolaire. Lorsque les parents ont des remarques à faire, ils doivent les faire remonter directement à la municipalité.

9/ PPMS

Un nouveau volet est apparu l'année dernière celui d'attentat-intrusion.

Un premier exercice a eu lieu le 11 octobre 2016.

C'était un exercice relativement court (15 minutes), pour appréhender les réactions des enfants et des adultes.

Les 2 actions retenues pour cet exercice étaient : se cacher et/ou se sauver.

L'équipe pédagogique avait imaginé des scénariis au préalable.

Les exercices d'entraînement vont se poursuivre toute l'année afin de permettre aux élèves d'acquérir de bons réflexes en cas d'attaque.

Deux autres exercices auront lieu courant 2017.

10/ Règlement intérieur de l'école

Soumis aux parents d'élèves pour approbation.

11/ Actions du projet d'école

- La chorale a débuté avec tous les élèves de MS et GS, les élèves de PS l'intégreront au mois de janvier. Nous apprenons des chants en lien avec notre projet d'école.
- Projet BCD : tous les élèves de l'école peuvent emprunter des livres à la bibliothèque de l'école. Cette année, les enseignantes ont sélectionné des livres par sections (PS, MS et GS). Une information accompagnera le prêt de livre. Nous demanderons aux élèves de faire un retour en classe sur les lectures faites à la maison.
Les objectifs sont d'amener les élèves à exprimer un jugement, un point de vue et d'associer les parents au projet.
- L'association « A fleur de Conte » : des conteurs et conteuses viennent dans les classes raconter des histoires aux élèves 3 fois dans l'année.
- L'association « Lire et faire lire » est une association de personnes retraitées intervenant dans les classes avec 5 ou 6 élèves pour lire des histoires. Le projet débutera avec les élèves de GS puis se poursuivra avec les MS.

- Le décroisement de Noël aura lieu le vendredi après-midi avec tous les MS et GS de l'école. Les classes seront mélangées. Nous préparerons des décorations de Noël pour la salle de motricité.
- La prise en charge des élèves de MS des classes 3 et 4 par les enseignantes de PS (Mmes Dauchez et Samain) les lundi et jeudi après-midi pendant 45 minutes (phonologie et jeux de société).
- La semaine des parents aura lieu du 16 au 20 janvier 2017 : les parents, par groupes de 3 ou 4, pourront assister à une demi-journée de classe, dans la classe de leur enfant.
- Visite à la bibliothèque Georges Sand. Il n'y a plus qu'une seule visite par an par classe au lieu de 3 l'année précédente. Cela, pour ouvrir les visites à l'ensemble des classes de la ville. La médiathèque ne reconduit pas le prix des Incorruptibles. Les parents élus et l'équipe enseignante déplorent cette situation. Madame Habert-Dupuis va se renseigner pour un complément d'information.

12/ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles ont lieu les lundi et jeudi de 11h30 à midi. Lors de la première période, nous avons fait des évaluations de langage avec quelques élèves de GS. Lors de la deuxième période, nous allons faire des jeux de société avec tous les élèves de GS. 1 groupe travaillera sur le langage oral ; 1 autre groupe sur la chronologie des histoires racontées et le repérage dans l'espace.

13/ Bilan financier de la fête de l'école

- Recettes : 1400 euros
- Dépenses : 526
- Bénéfice : 874

Avec cette somme nous avons prévu d'acheter 1 appareil photo et 1 poste audio, du matériel Montessori pour les classes, des DVD, des livres.

14/ Fêtes de l'école

- Fête de Noël : vendredi 16 décembre 2016
- Soirée portes ouvertes : janvier-février, les parents viennent avec leur enfant découvrir la classe, les jeux, le matériel...
- Fête du printemps : vendredi 31 mars 2017
- Fête de fin d'année : changement cette année, elle se déroulera pendant le temps scolaire (vendredi 16 juin 2017). Ce sera une fête pour les enfants avec des jeux et un goûter. Les parents qui participent aux jeux seront invités à la fête.
- Fête de la chorale et de la danse : fin juin, début juillet.

Mme Dauchez fera la demande pour le gymnase des Lavandières à Mme Heldt.

Le présent compte-rendu est consultable sur le site :

www.mat-moulin-st-germain.ac-versailles.fr

Prochain Conseil d'école : lundi 6 février 2017

La présidente de séance

La secrétaire de séance

Christine Dauchez

Mathilde Bossard